

Peut-on refuser la présence d'une personne pendant l'audience ?

Par toto01, le 11/02/2008 à 09:53

Mon apprenti a 19 ans, il est donc majeur, puis-je refuser que sa mère assiste à l'audience des prud'hommes ?

Par Jurigaby, le 11/02/2008 à 12:14

Bonjour.

Non, si l'audience est publique.